

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 NOVEMBRE 2023

PERSONNEL

Promotions.

 Prise d'acte de la vacance d'emplois au grade d'adjudant professionnel et fixation de la composition du jury.

Démissions.

- 1. Démission volontaire d'un sapeur-pompier professionnel stagiaire.
- 2. Démission volontaire d'un agent administratif.

Suspension de la nomination à titre effectif de pompier(s) volontaire(s).

 Prolongation, pour une nouvelle durée de six mois, de la suspension de la nomination à titre effectif d'un sergent volontaire.

Réaffectation(s) pour raisons médicales.

1. Réaffectation temporaire d'un pompier professionnel (ratification).

Fonctions supérieures.

1. Désignations pour l'exercice de fonctions supérieures.

Demande(s) d'activité complémentaire et/ou volontariat dans une autre zone.

Décision d'accorder l'autorisation à quatre membres du personnel opérationnel professionnel d'exercer l'activité complémentaire demandée pour une durée de 12 mois à dater du 21 novembre 2023, et d'une durée correspondant à la période de la nomination temporaire en ce qui concerne le cumul avec la fonction de membre du personnel volontaire d'une autre zone.

Evaluation du personnel.

- 1. Prise d'acte d'évaluations de membres du personnel opérationnel.
- 2. Fixation de l'évaluation de membres du personnel civil.

FINANCES

Consultation dans le cadre du marché de services financiers « Financement des investissements 2023 ».

IMIO

En sa qualité d'associé à l'Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle SCRL (en abrégé « IMIO ») : décision d'approbation de l'ensemble des points inscrits à l'ordre jour de l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO du 12 décembre 2023.

ECETIA

En sa qualité de coopérateur d'ECETIA Intercommunale : décision d'approbation de l'ensemble des points inscrits à l'ordre jour de l'assemblée générale ordinaire d'ECETIA Intercommunale du 19 décembre 2023.

<u>SPI</u>

En sa qualité de coopérateur de la SPI : décision d'approbation de l'ensemble des points suivants inscrits à l'ordre jour de l'assemblée générale ordinaire de la SPI SC du 19 décembre 2023.

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR A DU 20 NOVEMBRE 2023

PERSONNEL

Evaluation du commandant de zone.

Bien-être des travailleurs.

<u>Suivi d'un point soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs</u>.

Prise d'acte de l'avis du Comité du 26 septembre 2023 sur le dossier tram (analyse des risques et véhicule « VTram ») et décision de donner un accord de principe à l'acquisition d'un véhicule « VTram ».

Accidents du travail.

- Acceptation d'accidents de travail.
- 2. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours.
- Décision définitive de règlement d'un accident du travail.
- Classement sans suite du dossier de deux agents qui n'ont pas marqué leur accord sur les propositions qui leur ont été soumises et n'entreprennent aucune démarche particulière.
- 5. Refus de reconnaissance d'un accident du travail.

Congés et dispenses de service.

- 1. Interruptions de carrière : Réduction d'1/5ème de leur carrière professionnelle dans le cadre d'un congé parental accordée à 2 membres du personnel opérationnel.
- 2. Octroi d'un congé (non rémunéré) pour motifs impérieux d'ordre familial à 1 membre du personnel pompier professionnel pour l'accueil de ses enfants durant les périodes de vacances scolaires.

Traitements.

- 1. Octroi de l'indemnité pour allocation de diplôme de sergent à 2 caporaux professionnels.
- 2. Octroi d'une évolution de carrière à 2 membres du personnel opérationnel.

Formations.

- Annulation de l'inscription des 2 conseillers en prévention du SIPPT à la formation « quoi de neuf ».
- 2. Décision d'autoriser l'inscription le conseiller en prévention niveau 2 à la formation « Les règles relatives au marché public dans le secteur public ».
- 3. Décision d'autoriser l'inscription de 2 officiers professionnels (Département Prévention) à la formation « Cuisines collectives : normes, notice technique et nouvelle certification ».
- 4. Décision d'autoriser l'inscription de 3 agents administratifs à la formation « Agent d'accueil téléphoniste ».
- 5. Prise d'acte de la réussite de 8 pompiers professionnels au renouvellement du brevet AMU.
- 6. Prise d'acte de la réussite d'1 pompier professionnel au brevet FOROP1.
- 7. Prise d'acte de la réussite de 5 membres du personnel opérationnel professionnel au brevet « Porteur de tenue anti-gaz ».
- 8. Prise d'acte de la réussite d'1 pompier professionnel au brevet « PREV3 ».
- 9. Prise d'acte de la participation de 144 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Recyclage Porteur de tenue anti-gaz »
- 10. Prise d'acte de la participation de 135 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Risque nucléaire et radiologique et l'utilisation pratique du dosimètre ».
- 11. Prise d'acte de la participation de 38 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Coaching travailler avec l'individu ».
- 12. Prise d'acte de la participation de 128 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Réanimation d'un sapeur-pompier pendant une intervention ».
- 13. Prise d'acte de la participation de 94 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Mise en situation d'attaque contre le feu partie froide ».
- 14. Prise d'acte de la participation de 114 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Mise en situation d'attaque contre le feu partie chaude ».
- 15. Prise d'acte de la participation de 135 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Mise en situation substances dangereuses ».
- 16. Prise d'acte de la participation de 141 membres du personnel opérationnel professionnel à la formation « Sauvetage de sauveteur ».
- 17. Prise d'acte de la participation d'1 ouvrier à la formation « Introduction au RGIE ».
- 18. Décision d'autoriser l'inscription de 2 ouvriers à la formation « Recyclage premier secours ».
- 19. Décision d'autoriser l'inscription d'1 ouvrier à la formation « BA4 » (ratification).
- 20. Décision d'autoriser l'inscription de 2 ouvriers à la formation « Affirmez-vous tout en respectant l'autre ».
- 21. Décision d'autoriser l'inscription de 2 ouvriers à la formation « Technique d'entretien des bâtiments ».
- 22. Décision d'autoriser l'inscription de 2 ouvriers à la formation « Pratiques de base de réparation en carrelage ».
- 23. Décision d'autoriser l'inscription de 2 ouvriers à la formation « Nacelles à bras articulés ».
- 24. Décision d'autoriser la location d'une salle d'une salle pour la participation à un workshop, organisé par la police fédérale, sur le thème « labos de drogues de synthèse » sur le campus Vesta à Ranst dans le cadre de la formation des officiers.

Car Policy.

En application de la Car Policy, autorise 1 officier professionnel à utiliser à des fins privées le véhicule opérationnel (véhicule de commandement léger) mis à sa disposition pour le service de rappel.

MARCHES PUBLICS

- 1. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'armoires de séchage décontaminantes à génération d'ozone (ou équivalent) : attribution du marché.
- 2. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de TIB « AMU » : attribution du marché.
- 3. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule d'intervention « officier » : attribution.
- 4. Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de deux ambulances : approbation des conditions et du mode de passation du marché.
- 5. Acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine physique (ATAL) via la centrale d'achats IMIO.
- Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'auto-échelles : modification dans l'exécution du marché (remplacement du système de commande par le « Smart Control »).

LISTE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE GESTION SECTEUR B DU 20 NOVEMBRE 2023

<u>PERSONNEL</u>

Bien-être des travailleurs.

<u>Suivi d'un point soumis au Comité de Concertation syndicale ayant pour objet le bien-être des travailleurs.</u>

Prise d'acte de l'avis du Comité du 13 juin 2023 sur le dossier relatif aux travaux d'aménagement à réaliser au poste de Flémalle et décision de donner un accord de principe sur ledit dossier.

MARCHES PUBLICS

1. Marché public de travaux ayant pour objet l'aménagement du poste de Flémalle : approbation des conditions et du mode de passation du marché.